

CALENDRIER DE COLLECTE SAINT-URBAIN



INCLUANT LA CÔTE DE LA CHAPELLE, LA TERRASSE LA RÉMY, LA RUE DES JUNCOS ET LE RANG ST-JÉROME DE BAIE-ST-PAUL.
EXCLUANT LE RANG ST-GEORGE QUI EST FAIT AVEC ST-HILARION ET LE CHEMIN CAP-MARTIN AU SUD DE LA ROUTE 138 FAIT AVEC BAIE-SAINT-PAUL.

2026

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES: VENDREDI
RÉCUPÉRATION: MARDI
COMPOST: MERCREDI
COLLECTE REMISE AU JOUR OUVRABLE SUIVANT

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

Résidus verts, réservez avant le 7 mai et le 29 octobre

Encombrants, réservez avant le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets

Les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Contenants, emballages et imprimés.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

GUIDE DU TRI

MRC DE CHARLEVOIX



COMPOST

Résidus alimentaires, résidus de jardins, papiers et cartons souillés

- 1 Est-ce que ça se mange ?
(Ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ?)
- 2 Est-ce un résidu de jardin?
- 3 Est-ce du papier ou du carton souillé ?



Si vous répondez **OUI** à l'une des questions → ça va dans le bac brun!

IMPORTANT!

Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans les sacs en papier brun.



RÉCUPÉRATION

- 1 Est-ce que c'est un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**?
- 2 Est-ce que c'est en plastique, métal, verre, papier ou carton?

Si vous répondez **OUI** aux deux questions → ça va dans le bac bleu!



Exceptions:

- Produits domestiques dangereux (RDD)
(ex.: aérosols, piles, etc.)
- Emballage de protection en polystyrène
(ex.: protège une TV, un frigo, etc.)

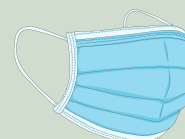


IMPORTANT!

Déposer les matières en vrac dans le bac.

DÉCHETS

Matières mélangées et autres objets



IMPORTANT!

Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418 435-2639 poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • MRC de Charlevoix

